

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère) Aéronef (type couleur immatriculation)		Gendarmerie FMJBH						
Date des	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour					- W
rotations			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers			
u 07 ovembre	Briançon	zone 14/15/16/17				2 X 1 heure max par jour - stage pilote haute montagne		
au 16 novembre 2018	Briançon	zone 14/15/16/17				2 X 1 heure max par jour - stage pilote haute montagne		
				•				
Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :							Autorisation	□ refusée
survols au	ı dessus de 2800m + carte jo	pinte					N°	623 / 2018
							à Gap, le	
								5/11 / 2018
						8 v	Le Directeur Thierry DURA	IND
Compt	e rendu obligatoire par émail	(sous 5 jours) : indiquez le	numéro d'autoris	ation et détail	lez les surv	ols réalisés		GAL.
	Toute modific	ation de cette autorisation (date d	le vol, rotations, etc.) e	st subordonnée á	l'accord du F	Parc national	COPIES	secteur me micanin

